

Les Chelochét Yémé Hagbala

5. Le 3 Sivan commencent les « *chelochet yémé hagbala* », les trois jours de délimitation. Avant le *Matan Torah* (Don de la Torah), suite à l'ordre divin mentionné dans *Chemot* (19,12 et 23), Moché Rabbénou ordonna au peuple de s'éloigner de la montagne sainte, le mont Sinaï, en précisant la limite jusqu'où il leur était permis de s'approcher. Celui qui franchirait cette frontière mourrait. Les jours précédents le Don de la Torah, les Bné Israël se purifièrent : ils n'eurent aucun contact physique avec leur femme afin d'élever leurs corps et leurs pensées pour être prêts à la révélation de D... sur le mont Sinaï (*Chemot* 19,15).

Depuis cette époque, ces trois jours avant Chavouot sont d'une importance suprême : on cherchera à se purifier, à se renforcer dans l'étude de la Torah et à ne pas se laisser entraîner à des conversations vaines.

En effet, dans le *Yalkout Réouvéni* (page 926), il est rapporté que le *mazal* de ce mois est l'ange Ouriel, lequel est doté d'une bouche, à la différence des autres *mazalot* qui n'en ont pas. Ceci pour souligner que notre bouche doit être purifiée en ces jours par la multiplication des heures d'étude, et en s'abstenant de toute médisance (*Lachon Hara*), mensonge, flatterie (dans l'intention d'en tirer profit), car par cela on porte atteinte au *mazal* du mois (*Rabbi 'Haïm Falaji dans Moèd Lékol 'Haï* page 74).

Certains proposent de consacrer ces journées à l'étude des lois relatives au Yom Tov et à la fête (voir *Michna Broua* 429 au nom du Gaon de Vilna).

Nos Sages ajoutent aussi que ces jours sont propices à l'acquisition de la modestie (la *anava*), à l'union du peuple (la *a'hdout*), ainsi qu'à la compréhension de la Torah (*'Hida dans son livre Lev David* chap.31).

Se tremper au Mikvé

6. En ces trois jours, nombreux sont ceux qui se trempent au Mikvé chaque matin pour se purifier à l'approche du *Matan Torah* (*Kaf Ha'haïm* 494,13).

Inauguration d'un Sefer Torah

7. Dans de nombreuses communautés, durant ces trois jours, on célèbre dans la joie l'inauguration d'un Séfer Torah, avec un accompagnement musical. En effet, nos Sages écrivent que celui qui, pendant ces jours précédant la fête de Chavouot, offre un nouveau Séfer Torah ou un nouveau livre dans une maison d'étude ou dans une synagogue, sera considéré comme ayant apporté une offrande au Temple, à l'exemple de ce que l'on présentait à l'époque (*Kaf Ha'haïm* 494,19 au nom du *Olelot Efraïm*).